



Gravic
123 ZI de l'Argile II
06370 Mouans-Sartoux

À nos partenaires et parties prenantes,

Le 2 mars 2021,

Nous reconnaissons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une Communication sur le progrès (COP). Cette dernière comprend une déclaration réitérant l'adhésion aux principes du Global Compact, une description des mesures concrètes mis en place depuis l'adhésion au Global Compact ou bien depuis la publication de notre dernière communication, et enfin une mesure des résultats obtenus ou escomptés.

Nous sommes dans le regret de vous faire part de notre retard dans la préparation, l'envoi et la mise à disposition du public de notre Communication sur le Progrès afin de pouvoir rassembler l'ensemble des informations que nous souhaitons publier et ainsi améliorer notre COP.

Nous vous prions de bien vouloir nous accorder une extension de la période de délai de soumission afin de pouvoir publier notre COP et décrire les efforts et progrès réalisés afin d'appliquer et mettre en œuvre les principes du Global Compact des Nations Unies. Notre prochaine Communication sur le Progrès sera envoyée sur le site du Global Compact à des fins d'évaluation en date du 1^{er} juin 2021.

Bien cordialement,

Benjamin MOLINS

Ingénieur Qualité

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Benjamin Molins", is written over a light blue horizontal line.